

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

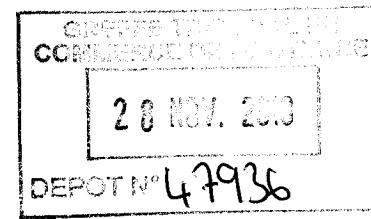
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 07259

Numéro SIREN : 531 987 402

Nom ou dénomination : 101 SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 47936



101 SERVICES

43 Bis AVENUE LENINE

92000 NANTERRE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

édité le 01/10/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	228,67		228,67	0,08	228,67	0,09
TOTAL (I)	228,67		228,67	0,08	228,67	0,09
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	165 535,51		165 535,51	56,81	208 059,45	83,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 491,00		13 491,00	4,63	4 307,00	1,72
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 151,20		1 151,20	0,40	2 942,89	1,18
. Autres	480,72		480,72	0,16		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	110 287,23		110 287,23	37,85	33 901,96	13,57
Charges constatées d'avance	204,00		204,00	0,07	408,03	0,16
TOTAL (II)	291 149,66		291 149,66	99,92	249 619,33	99,91
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	291 378,33		291 378,33	100,00	249 848,00	100,00

PASSIF

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
--	---	---

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000,00	0,69	2 000,00	0,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation	200,00	0,07	200,00	0,08
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	90 672,09	31,12	66 879,15	26,77
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	66 394,76	22,79	59 295,94	23,73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	159 266,85	54,66	128 375,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	7 745,50	2,66	7 452,70	2,98
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 421,50	2,20	12 475,59	4,99
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	46 098,73	15,82	39 584,17	15,84
. Organismes sociaux	33 471,37	11,49	18 556,98	7,43
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 685,38	12,93	39 877,99	15,96
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	604,00	0,21	368,00	0,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	85,00	0,03	3 157,48	1,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	132 111,48	45,34	121 472,91
Ecart de conversion passif		(V)		
	TOTAL PASSIF (I à V)	291 378,33	100,00	249 848,00
				100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	536 885,08		536 885,08	100,00	464 366,07	100,00	72 519	15,62
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	536 885,08		536 885,08	100,00	464 366,07	100,00	72 519	15,62

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	536 892,62	100,00	479 596,55	103,28	57 296	11,95		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	61 730,99	11,50	110 207,34	23,73	-48 477	-43,98		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 384,60	1,19	5 351,45	1,15	1 033	19,30		
Salaires et traitements	300 388,11	55,95	221 543,78	47,71	78 845	35,59		
Charges sociales	88 364,01	16,46	60 391,40	13,01	27 973	46,32		
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges	1,53	0,00	8 018,56	1,73	-8 017	-99,98		
Total des charges d'exploitation (II)	456 869,24	85,10	405 512,53	87,33	51 357	12,66		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	80 023,38	14,91	74 084,02	15,95	5 939	8,02		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Déficiences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Déficiences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	80 023,38	14,91	74 084,02	15,95	5 939	8,02		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 01/10/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	549,38	0,10	913,92	0,20	-364	-39,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	549,38	0,10	913,92	0,20	-364	-39,86
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	691,00	0,13	1 090,00	0,23	-399	-36,60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	691,00	0,13	1 090,00	0,23	-399	-36,60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-141,62	-0,02	-176,08	-0,03	35	19,89
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	13 487,00	2,51	14 612,00	3,15	-1 125	-7,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	537 442,00	100,10	480 510,47	103,48	56 932	11,85
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	471 047,24	87,74	421 214,53	90,71	49 833	11,83
RÉSULTAT NET	66 394,76 Bénéfice	12,37	59 295,94 Bénéfice	12,77	7 099	11,97
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	228,67		228,67	0,08	228,67	0,09
275100 DEPOTS VERSES	228,67		228,67	0,08	228,67	0,09
	TOTAL (I)	228,67	228,67	0,08	228,67	0,09
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	165 535,51		165 535,51	56,81	208 059,45	83,27
411200 CLIENTS 20%	165 535,51		165 535,51	56,81	208 059,45	83,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 491,00		13 491,00	4,63	4 307,00	1,72
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	13 491,00		13 491,00	4,63	4 307,00	1,72
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 151,20		1 151,20	0,40	2 942,89	1,18
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	914,60		914,60	0,31	2 132,85	0,85
445780 ETAT TAXES COLLECT.ASSIMILEES A TVA	236,60		236,60	0,08	526,24	0,21
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	480,72		480,72	0,16	283,80	0,11
. Autres						
467200 101 SECURITE PRIVEE	480,72		480,72	0,16		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	110 287,23		110 287,23	37,85	33 901,96	13,57
512100 CIC	110 287,23		110 287,23	37,85	33 901,96	13,57
Charges constatées d'avance	204,00		204,00	0,07	408,03	0,16
486100 CHARGES CONST. D'AVANCE	204,00		204,00	0,07	408,03	0,16

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 01/10/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)	291 149,66		291 149,66	99,92	249 619,33	99,91
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	291 378,33		291 378,33	100,00	249 848,00	100,00

PASSIF

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
--	---	---

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
101000 CAPITAL	2 000,00 2 000,00	0,69 0,69	2 000,00 2 000,00	0,80 0,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation	200,00	0,07	200,00	0,08
Réserve légale	200,00	0,07	200,00	0,08
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	90 672,09	31,12	66 879,15	26,77
Report à nouveau	90 672,09	31,12	66 879,15	26,77
110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR				
Résultat de l'exercice	66 394,76	22,79	59 295,94	23,73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	159 266,85	54,66	128 375,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	7 745,50	2,66	7 452,70	2,98
. Associés	7 745,50	2,66	7 452,70	2,98
455100 ASSOCIES CPTE COURANT				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
401000 FOURNISSEURS	6 421,50	2,20	12 475,59	4,99
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	5 001,90	1,72	11 755,59	4,70
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 419,60	0,49	720,00	0,29
421001 REMUNERATIONS JANVIER	46 098,73	15,82	39 584,17	15,84
421002 REMUNERATIONS FEVRIER	113,02	0,04		
421003 SALAIRES MARS	775,69	0,27		
421007 REMUNERATIONS JUILLET	21 856,71	7,50	15 844,17	6,34
421008 REMUNERATIONS AOUT	928,78	0,32		
421009 REMUNERATIONS SEPTEMBRE	1 064,99	0,37		
421012 REMUNERATION DECEMBRE	82,10	0,03		
428200 PERS CONGES A PAYER	202,93	0,07		
428600 PERS AUTRES CHARGES A PAYER	21 074,51	7,23	13 148,00	5,26
. Organismes sociaux	33 471,37	11,49	10 592,00	4,24

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
431000 SECURITE SOCIALE	11 582,00	3,97	8 680,00 3,47
437200 ABELIO RETRAITE	12 395,58	4,25	155,52 0,06
437300 AG2R	1 078,85	0,37	165,66 0,07
438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER	6 635,06	2,28	3 944,00 1,58
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	1 779,88	0,61	5 611,80 2,25
. Etat, impôts sur les bénéfices	37 685,38	12,93	39 877,99 15,96
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 089,00	3,46	5 157,00 2,06
445510 ETAT TVA A DECAISSE	27 596,38	9,47	34 720,99 13,90
445720 TVA COLLECTEE 20%			
. Etat, obligations cautionnées	604,00	0,21	368,00 0,15
. Autres impôts, taxes et assimilés	604,00	0,21	368,00 0,15
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	85,00	0,03	3 157,48 1,26
Autres dettes			3 157,48 1,26
419800 CLIENTS RRR A ACCORDER	85,00	0,03	
467300 NOTE DE FRAIS			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL(IV)	132 111,48	45,34
		(V)	
Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF (I à V)	291 378,33	100,00
			249 848,00 100,00

COMpte de résultat

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Édité le 01/10/2018

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 01/10/2018

COMpte DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---	---	-----------------------------------	---

Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	1,53	0,00	8 018,56	1,73	-8 017	-99,98
654000 PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES			8 005,78	1,72	-8 005	-100,00
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	1,53	0,00	12,78	0,00	-11	-91,66
Total des charges d'exploitation (II)	456 869,24	85,10	405 512,53	87,33	51 357	12,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	80 023,38	14,91	74 084,02	15,95	5 939	8,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	80 023,38	14,91	74 084,02	15,95	5 939	8,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	549,38	0,10	913,92	0,20	-364	-39,86
771800 EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GESTION	549,38	0,10	913,92	0,20	-364	-39,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	549,38	0,10	913,92	0,20	-364	-39,86
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	691,00	0,13	1 090,00	0,23	-399	-36,60
671200 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	691,00	0,13	1 090,00	0,23	-399	-36,60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	691,00	0,13	1 090,00	0,23	-399	-36,60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-141,62	-0,02	-176,08	-0,03	35	19,89
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	13 487,00	2,51	14 612,00	3,15	-1 125	-7,69
695000 IMPOTS S/LES BENEFICES	13 487,00	2,51	14 612,00	3,15	-1 125	-7,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	537 442,00	100,10	480 510,47	103,48	56 932	11,85
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	471 047,24	87,74	421 214,53	90,71	49 833	11,83
RÉSULTAT NET	66 394,76	12,37	59 295,94	12,77	7 099	11,97
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 291 378,33 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 66 394,76 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	229		229
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	165 536	165 536	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	13 491	13 491	
- T.V.A	1 151	1 151	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	481	481	
Charges constatées d'avance	204	204	
TOTAL GENERAL	181 091	180 862	229
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :			
- à 1 an maximum			
- plus d'un an			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	6 422	6 422	
Personnel et comptes rattachés	46 099	46 099	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 471	33 471	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	37 685	37 685	
- Obligations cautionnées			
- Autres impôts et taxes	604	604	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	7 746	7 746	
Autres dettes	85	85	
Dette représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL GENERAL	132 111	132 111	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	7 746		

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 420
Dettes fiscales et sociales	30 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	31 513

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	204	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	204	

Commentaires :

101 SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S : 531987402

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/09/2018
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2018

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 66 394,76** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **90 672,09** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **157 066,85** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **157 066,85** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 114 208,85 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 42 858,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.03.2017	35 503		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 214,29 Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 66 394,76** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **90 672,09** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **157 066,85** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **157 066,85** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 114 208,85 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 42 858,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.03.2017	35 503		

Il convient de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, soit un taux d'imposition global de 34.5%.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 214,29 Euros.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Pour copie certifiée conforme

101 SERVICES
S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S : 531987402

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/09/2018

Le 17/09/2018, à 10h00,

Monsieur STEPHANE GROSS, détenant 102 parts sociales,
Monsieur JOSEPH MEZGUINI, détenant 98 parts sociales,

associés de la société **101 SERVICES**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur JOSEPH MEZGUINI, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus au gérant pour l'exercice clos le 31.03.2018
- Affectation du résultat
- Pouvoirs
-

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 66 394,76 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/03/2018 faisant ressortir **un bénéfice de 66 394,76 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **90 672,09 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **157 066,85 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **157 066,85 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 114 208,85 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 42 858,00 Euros répartis de la manière suivante :

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 214,29 Euros.

Rappel des dividendes distribués

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

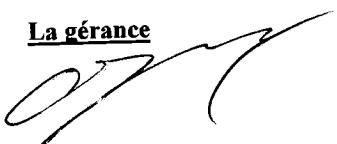
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



101 SERVICES
S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S : 531987402

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/03/2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/03/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **536 885,08** Euros contre **464 366,07** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **456 869,24** Euros pour l'exercice, contre **405 512,53** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **61 730,99** Euros au 31/03/2018 contre **110 207,34** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **6 384,60** Euros au 31/03/2018 contre **5 351,45** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **300 388,11** Euros au 31/03/2018 contre **221 543,78** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **88 364,01** Euros au 31/03/2018 et **60 391,40** Euros pour l'exercice précédent.
- Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-141,62** Euros au 31/03/2018, contre **-176,08** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **66 394,76** Euros contre un bénéfice de **59 295,94** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **228,67** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **228,67** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **228,67** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **290 945,66** Euros, contre **249 211,30** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **159 266,85** Euros, contre **128 375,09** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **132 111,48** Euros contre **121 472,91** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **536 892,62** Euros au 31/03/2018, contre **479 596,55** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **80 023,38** Euros, contre **74 084,02** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/03/2018** fait ressortir **un bénéfice de 66 394,76** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **90 672,09** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **157 066,85** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **114 208,85** Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de **42 858,00** Euros répartis de la manière suivante, sur les trois derniers exercices (art. 243 Bis du Code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.03.2017	35 503		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de **214,29** Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.03.2017	35 503		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquième du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à NANTERRE
Le 15/07/2018

La gérance

